

## Bureau syndical du 12/03/2025

### Procès-Verbal

**Étaient présents** : Dominique COMBAZ, Marc GAUTIER, Pascal Gentil, Alain PERROT, Jean-Louis REYNAUD,

**Étaient excusés** : Daniel BATON, Freddy REY

**Étaient absents** : Williams DUFOUR

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative.

Secrétaire de séance : Alain Perrot

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du bureau pour leur présence.

*Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 29/01/2025:*

---

Jean-Louis REYNAUD demande à l'assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou abstentions relatives à ce compte-rendu et demande l'approbation du procès-verbal.

**Le Bureau Syndical vote l'approbation du procès-verbal avec à l'unanimité**

Il rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant :

*Ordre du jour*

---

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 29/01/2025
- 3) Préparation du Conseil Syndical du mercredi 26 mars 2025 :
  - Point technique :
    - Etude stratégique ressource en eau
    - Programme de gestion de la végétation des berges
    - Communication : concours photos, espace élus sur le site internet, support en ligne : « bulletin santé des rivières » et « infos crues », animations pédagogiques 2024/2025,
  - Budget 2025 : Compte Financier Unique, affectation de résultat
  - Délibérations :
    - Affectation de résultat
    - Compte Financier Unique
    - Participations EPCI 2025

- Budget primitif 2025
- Tableau des effectifs
- Divers : prochaines dates....

Préparation du Conseil Syndical du 26/03/2025

---

1/ Point technique :

▪ **Etude stratégique de la ressource en eau :** Didier Girard prend la parole pour présenter l'avancement de l'étude stratégique ressource en eau. Il indique les questions auxquelles nous voulons répondre :

Quels sont les prélèvements actuels et comment influencent-ils les rivières ?

Quelle quantité d'eau coule dans les rivières (ressource) à l'étiage ?

Quelle quantité d'eau doit-on laisser dans les rivières pour le maintien en bon état des milieux aquatiques (DB) ?

Quels volumes maximums peut-on prélever tout en préservant le bon état du milieu (volumes prélevables et DOE) ?

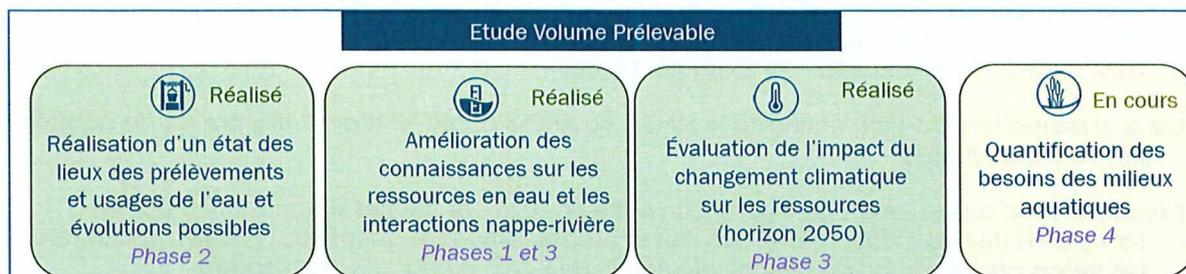
Ces volumes permettent-ils de répondre à l'évolution des besoins du territoire à courts et moyens termes ?



## Impacts du changement climatique et évolutions des besoins ?

- ✚ Jean-Louis Reynaud demande si les volumes prélevables seront variables d'une année à l'autre ? Didier Girard lui répond que les volumes prélevables ont été déterminés lors de l'état lieux de l'étude, cependant des débits d'objectifs d'étiages seront fixés sur chaque bassin versant de référence.
- ✚ Marc Gautier indique que cela sera difficile à contrôler.
- ✚ Alain Perrot demande si le PTGE sera fait d'ici la fin de l'année ? Didier Girard lui indique que c'est le nouveau contrat Eau&Climat qui sera finalisé d'ici la fin de l'année et que, dans celui-ci, il y aura des actions du PTGE. Le PTGE sera élaboré à partir septembre 2025.

Il rappelle les phases qui ont déjà été réalisées ainsi que celle qui est en cours :

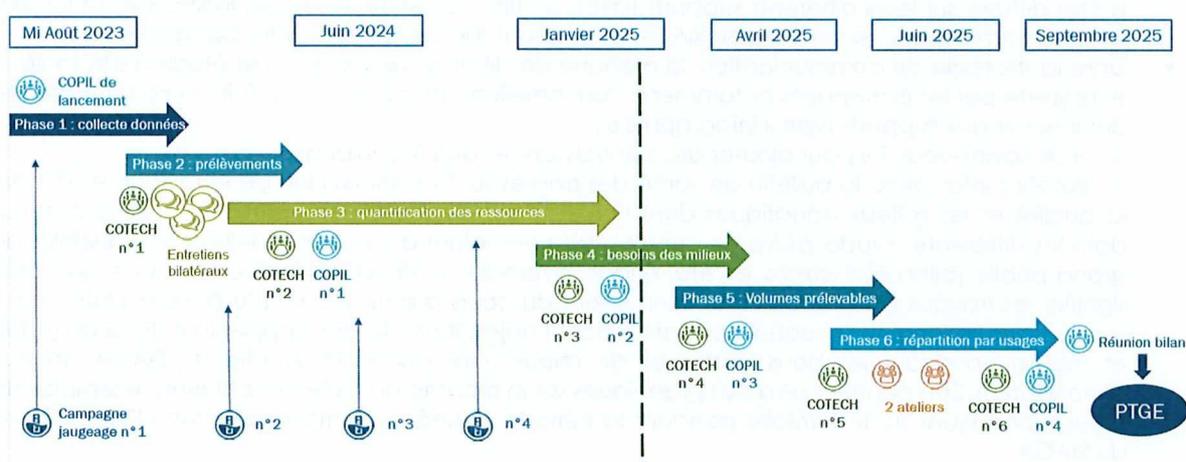


Ensuite, il présente les phases à venir :

Phases 5 et 6 : définition de règles de gestion quantitative de l'eau : débit Objectif d'Etiage (DOE) et volumes prélevables associés

Phase 7 : projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) : partage de la ressource de manière concertée et plan d'action

Il indique également la rétrospective et le calendrier à venir :



▪ **Programme de gestion de la végétation des berges:** Didier Girard indique que l'état d'avancement entre octobre 2024 et octobre 2025 est de 69 275€ / 159 000€TTC soit 44% réparti comme suit

- Lot 1 → Adéquation : 20 400€ sur 44 500€ TTC soit 46%
- Lot 2 → Adéquation : 20 400€ sur 44 500€ TTC soit 46%
- Lot 3 → Acty Chantier : 13 775€ sur 31 000€ TTC soit 44%
- Lot 4 → OSEZ : 14 700€ sur 31 000€ TTC soit 47%

Lot 1 et 2 → Bassins Guiers Vif & Guiers Mort : 60 Jours réalisés au total entre Lot1&2 dont 2,5 jours d'arrachage/coupe de Robiniers et 2,5 jours de bouturage (Saules & Peupliers noirs)

Lot 3 et 4 → Bassins Guiers Aval : 40 jours réalisés au total entre Lot 3&4. Sur la Bièvre, une intervention conjointe avec commune Aoste a été faite suite à la pluie de fin janvier.

✚ Marc Gautier indique que dans la traversée du Bourg, il y a d'importantes repousses de végétation et demande s'il est prévu de l'arrachage. Didier Girard lui répond qu'il n'y a pas d'intervention d'équipes prévue. Il faut prendre contact avec le technicien de rivière Aurélien Villard pour faire un point.

- **Communication :**
- **Concours photos :** Didier Girard rappelle que le SIAGA a organisé deux concours photos :
  - 2023 : Le Guiers et ses affluents → 61 photos reçues
  - 2024 : Mares et petites bêtes → 25 photos reçues

Ceux-ci permettent de faire connaître le SIAGA au grand public et d'avoir des photos de qualité qui peuvent être utilisées.

Il propose donc que le SIAGA en organise un autre en 2025. Les thèmes suivants sont proposés :

- La vie au fil de l'eau : faune flore, activités et usages, paysages aquatiques (rivières, milieux, etc.)
- Les trésors cachés du bassin versant : illustration du « coin de paradis » (paysages)
- L'eau sous toutes ses formes : les milieux aquatiques au fil des saisons (sécheresse, crue, neige, pluie, etc.), les phénomènes liés à l'eau (cascade, tourbillons, etc.), les paysages transformés par l'eau (érosions, dépôts sédimentaires, etc.)

- **Site Internet :** Un extranet réservé aux élus sera prochainement disponible sur le site internet. L'objectif est de transmettre plus d'informations aux élus que sur les différents supports pour permettre de mieux suivre les évolutions internes du syndicat ; Un système d'actualités avec toutes les réunions et les comptes-rendus ainsi que les actualités internes au syndicat (cohésion d'équipe par exemple). Il y aura également les actualités « prêts-à-publier » comprenant différents articles proposés aux EPCI et aux communes sur les actions menées par le SIAGA prêts à être diffusés sur leurs différents supports (avec un titre, sous-titre, contenu, illustration) et les élus seront informés des interventions du SIAGA et pourront facilement répondre aux questions.
- Dans la stratégie de communication, le manque de diffusion de nos suivis et étude a été soulevé et regretté par les partenaires notamment. Pour améliorer ce point, en 2025, il y aura sur notre site deux nouveaux supports type « infographie » :
  - « Le Saviez-vous ? » pour ajouter des connaissances plus techniques
  - Bulletins infos avec le bulletin de santé des rivières sur la préservation de la ressource en eau, la qualité et les milieux aquatiques dont l'objectif est de mettre en valeur les chiffres obtenus dans les différentes études/suivis. Le contenu sera des informations très visuelles et accessibles au grand public (bilan sécheresse en été, étiage hivernale, suivis sur la biodiversité et ce que cela signifie, les travaux pour le bon fonctionnement du cours d'eau, etc.). Et le bulletin « Info crue » (nom à déterminer) sur le risque inondation dont l'objectif est de développer la culture du risque et mettre en avant les bons gestes et de mieux faire connaître le rôle du SIAGA en cas d'inondation. Son contenu sera des graphiques sur la montée du Guiers et affluents, exemples de crues/inondations sur le territoire pendant la période donnée, exemples concrets d'intervention du SIAGA

- **Animations pédagogiques et scolaires :** Didier Girard rappelle qu'en 2024-2025, il y a eu 17 écoles, 40 classes et 914 élèves du CP au CM2 (dont 1 classe ULYS du collège de Pont-de-Beauvoisin en « collaboration » avec la classe de CM2 de Romagnieu) qui ont bénéficié des animations pour un budget total de 35 715,50 € (dont animations : 32 623 €, bus : 2 480 €, matériels pédagogiques : 612,50 €).

Il est donc proposé de poursuivre les animations en 2025-2026 avec un financement possible entre 2 contrats par l'AERMC. Il est proposé aux élus d'ouvrir ces animations aux collèges.

✚ Jean-Louis Reynaud indique que cela représente beaucoup de classes.

2/ **Compte Financier Unique, affectation de résultat :** Sabine Gandy prend la parole pour présenter les chiffres :

	RESULTATS 2023	Résultats 2024			Reste à réaliser	Reste à réaliser	SOLDE CUMULE
		Titres	Mandats	Résultats	Dépenses	Recettes	
SF	+2 052 803 48€	1 807 017,72 €	1 182 769,00 €	624 248,72 €			2 677 052,20 €
SI	636 220,05 €	581 462,17 €	696 759,17 €	- 115 297,00 €	1 167 950,87 €	448 778,00 €	-198 249,82 €

Résultat par chapitre, section de fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellés	Montant	Chapitre	Libellés	Montant
011	Charges à caractère générale	538 457.32 €	013	Atténuation de charges	1 631.79 €
012	Charges de personnel	409 539.34 €	042	Subventions transférées	93 193.00 €
65	Autres charges courantes	45 377.48 €	74	Subventions & participations	1 705 097.08 €
66	Charges financières	€ -	75	Autres produits de gestion courante	1 335.85 €
67	Charges spécifiques	2 213.65 €	77	Produits exceptionnels	- €
042	Dotations aux amortissements	187 181.21 €	70	Produits services et ventes diverses	5 760.00 €
	<b>Total</b>	<b>1 182 769.00 €</b>		<b>Total</b>	<b>1 807 017.72 €</b>

Résultat par chapitre, section investissement :

DEPENSES			RECETES		
N°	Désignation	Mandats émis	N°	Désignation	Titres émis
40	Subventions transférées	93 193.00 €	40	Amortissements des immobilisations	187 181.21 €
20	Immobilisations incorporelles	217 430.22 €	10	Dotations, fds divers, réserves(FCTVA+1068)	125 610.96 €
21	Immobilisations corporelles	167 303.21 €	13	Total des subventions	268 670.00 €
23	Immobilisations en cours	155 662.74 €	138	Autres subventions	- €
41	Opérations patrimoniales		41	Opérations patrimoniales	- €
13	Subventions Investissement	63 170.00 €	1068	Report excédent fonctionnement	- €
<b>TOTAL</b>		<b>696 759.17 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>581 462.17 €</b>

**Affectation de résultat :** après avoir constaté les résultats de clôture de l'exercice 2024, il convient de statuer sur l'affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2024 qui fait apparaître un excédent de 520 923.05 € et décide d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

Affectation à l'excédent reporté (compte 001) : 520 923.05 €

\*et de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 qui fait apparaître un excédent 2 677 052.20 € et décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

\* Affectation à l'excédent reporté (compte 002) : 2 478 802.58 €

\* Affectation autres réserves (compte 1068) : 198 249.82 €

**Compte Financier Unique :** Mme. DRECLERC Valérie, receveur à Pont de Beauvoisin indique que notre Compte Financier Unique provisoire ne fait apparaître aucune discordance entre notre comptabilité

et celle du SGC de Pont de Beauvoisin Savoie ; il a été transmis au Syndicat, avant le 30 juin comme la loi en fait l'obligation.

Les résultats par chapitre de l'exercice 2024 sont les suivants :

	RESULTATS 2023	Résultats 2024			SOLDE CUMULE
		Titres	Mandats	Résultats	
SF	+2 052 803 48€	1 807 017.72 €	1 182 769,00 €	624 248.20 €	2 677 052.20 €
SI	636 220.05 €	581 462,17 €	696 759,17 €	- 115 297,00 €	520 923,05 €

### 3/Délibérations :

- **Participations Gemapi et Item 12** : Sabine Gandy rappelle que lors du DOB, une hausse de 1.8 % sur 2025 afin de compenser la hausse de l'inflation a été proposé :

	Participation 2024 GEMAPI	Participation 2024 Item 12	TOTAL	Participation 2025 GEMAPI	Participation 2025 Item 12	TOTAL	Montant hausse
CCLA	14 014.57 €	5 991.67 €	20 006.24 €	14 266.83 €	6 099.52 €	20 366.35 €	360.11 €
CCVDD	199 926.36 €	11 641.01 €	211 567.38 €	203 525.04 €	11 850.55 €	215 375.59 €	3 808.21 €
CC VG	149 059.91 €	8 675.50 €	157 735.41 €	151 742.99 €	8 831.66 €	160 574.65 €	2 839.24 €
CAPV	136 525.51 €	7 938.52 €	144 464.03 €	138 982.96 €	8 081.41 €	147 064.38 €	2 600.35 €
CCCC	352 419.85 €	20 389.65 €	372 809.50 €	358 763.41 €	20 756.66 €	379 520.07 €	6 710.57 €
<b>TOTAL</b>	<b>851 946.20 €</b>	<b>54 636.35 €</b>	<b>906 582.55 €</b>	<b>867 281.23 €</b>	<b>55 619.80 €</b>	<b>922 901.03 €</b>	<b>16 318.49 €</b>

- **Budget primitif 2025** : Sabine Gandy présente les chapitres et opérations du projet de Budget Primitif pour l'exercice 2025 :

Equilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement à la somme de 4 728 251.61 €

Suréquilibre en recettes comme suit :

- Section d'investissement à la somme de 1 130 555.79 €
  - o Dépenses = 3 355 088.69 €
  - o Recettes = 4 485 644.48 €

Cf détail en annexe

- **Convention de mandat contrat groupe / CDG** : Sabine Gandy explique que le CGG 38 propose aux employeurs affiliés et non-affiliés du département divers contrats-groupes :
  - Une convention proposant des titre restaurant en version papier ou dématérialisée (le contrat actuel se terminera le 31 décembre 2025),
  - Une convention de mutuelle santé assurant la prise en charge des frais médicaux des agents (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2025),
  - Un contrat groupe d'assurance statutaire, qui indemnise l'employeur en cas d'absence d'un agent (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2026).
  - Et, enfin, une convention de prévoyance garantissant le maintien de salaire en cas d'incapacité ou d'invalidité (ce contrat vient d'être renouvelé, à effet du 1er janvier 2025, et devrait se terminer le 31 décembre 2030).

La possibilité d'adhérer à ces trois offres, et bénéficier ainsi des conditions et tarifs négociés à l'échelle du département, le CDG38 sollicite de façon groupée dès à présent l'accord des employeurs pour être incorporé dans le cahier des charges.

Il convient de rappeler que la délivrance d'un mandat est impérative à ce stade de la procédure, mais qu'après l'attribution du contrat au fournisseur retenu, l'employeur demeurera libre de souscrire ou pas le contrat proposé. Et cette décision devra faire l'objet d'une autre délibération, le moment venu).

Concrètement, le mandat peut être accordé au choix pour un seul contrat, pour deux ou pour les trois.

Le Conseil syndical après avoir délibéré, décide de donner mandat au CDG38 pour le représenter et négocier en son nom lors des consultations suivantes :

- 1- Les titres restaurant,
- 2- La mutuelle santé,
- 3- L'assurance statutaire.

Etant rappelé que ces mandats ne préjugent pas de l'adhésion définitive, qui devront impérativement faire l'objet d'une délibération le moment venu.

- **Tableau des effectifs** : Sabine Gandy présente le tableau des effectifs avec le nombre du nouvel effectif sur lequel il apparaît deux nouveaux agents recrutés en 2024.

Filière Technique		
Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif
Ingénieur	3	5
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	0	0
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Technicien	2	2
Adjoint technique	1	1
<b>Total agents en technique</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
Filière Administrative		
Adjoint administratif principal 2 <sup>o</sup> classe	0	0
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
<b>Total agents en administratif</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Nombre total d'agents</b>	<b>8</b>	<b>10</b>

- **Convention d'application relative aux travaux en zone humide réalisés par le CEN 73 – Année 2025 – Territoire Transféré** : Didier Girard explique qu'il convient d'établir pour l'année 2025 cette convention avec le CEN ; Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération 2023-2025 entre le SIAGA et le CEN Savoie. Elle permet de définir les actions et les moyens financiers affectés.

Elle a pour objet la définition des modalités de l'appui financier du SIAGA au CEN Savoie pour la réalisation des différentes actions de gestion sur les zones humides citées dans l'article 2, pour l'année 2025 ; Le coût est de 23 480 € comprenant :

Codes Inventaire départemental	Nom d'usage de sites	Code CEN Savoie	Nature des travaux
73CPNS3061	<b>Marais des Rives</b>	ROTH	Travaux de restauration hydraulique, fauche tardive avec exportation, suivis des travaux, suivi de gestion
73CPNS3079 - Complexe de Côte Envers/ de Truisson et de la Ferra	<b>Côtes Envers</b>	GGCE	Travaux sur les mares, entretien, suivi de travaux

73CPNS3128 - Marais de la Bridoire et du Buisson Rond	<b>Val Tiers</b>	TIER	Travaux de restauration des milieux ouverts (bucheronnage, broyage, croquage souches...), fauche tardive avec exportation, débroussaillage et lutte contre les invasives, travaux sur les mares, suivi de travaux, suivi de gestion
73CPNS3162 – Le Sourd	<b>L'étang</b>	BEET	Travaux sur les mares, entretien, suivi de travaux
73CPNS3126 Dullins, les Gabriaux	<b>Marais des Gabriaux</b>		Travaux sur les mares, entretien, suivi de travaux

- **Convention d'application relative aux travaux en zone humide réalisés par le CEN 73 – Année 2025 – territoire délégué** : Didier Girard explique qu'il convient d'établir également cette convention pour l'année 2025 ; Celle-ci a pour objet la définition des modalités de l'appui financier du SIAGA au CEN Savoie pour la réalisation des différentes actions de gestion sur les zones humides citées dans l'article 2 ; Le coût est de 9 795 €comprenant :

Codes Inventaire départemental	Nom d'usage de sites	Code CEN Savoie	Nature des travaux
73CPNS3070	<b>Marais des Grands Champs</b>	GRCH	Débroussaillage et lutte contre les invasives, suivis de travaux, broyage de roselière, entretien des secteurs à grande douve, suivi de travaux
73CPNS3089	<b>Marais du col de la Crusille</b>	NOCR	Entretien des berges, lutte contre les invasives, suivis travaux
73CPNS3105 - Bonivard	<b>La Pallud</b>	AYPA	Fauche tardive avec exportation, suivis de travaux

- **Convention d'application et de financement avec la CCLA – missions zones humides 2025** : Didier Girard explique que le syndicat propose de soutenir la mise en œuvre des travaux prévus par le CEN Savoie sur les sites qu'il gère et pour lesquels le SIAGA est « autorité GEMAPIENNE » : Marais des Grands Champs (Gerbaix et Marcieux), Marais du col de la Crusille (Novalaise), La Pallud (Ayn) pour un coût estimatif de la participation du SIAGA est de 9 795 € TTC.

**4/ Divers :** Sabine Gandy donne les prochaines dates de réunions :

- Vendredi 14/03/2025 : entretiens embauche coordinateur-trice eau et climat
- Jeudi 20/03/2025 à 9H00 Comité de rivière à CCVG
- Mercredi 26/03/2025 : Conseil Syndical
- Vendredi 28/03/2025 à 14h00 : CoPil eau et participation citoyenne à 4C

L'ordre du jour ayant été complétement examiné, la séance est levée à 19h00.

Le secrétaire de séance  
Alain Perrot



Le 12/03/2025  
Le Président  
Jean-Louis REYNAUD

